

Assemblée générale du mercredi 4 novembre 2020

En raison des mesures sanitaires mises en place par les autorités pour lutter contre la pandémie de Covid-19, l'Assemblée générale de l'Université populaire de Lausanne, initialement prévue le 4 novembre 2020, n'a pas pu se dérouler en présentiel à l'Hôtel de Ville.

Afin de pouvoir voter pour les différents points à l'ordre du jour, les membres inscrits à l'AG ont reçu les documents suivants :

- Le rapport annuel
- Les comptes de l'exercice 2019-2020 (vérifiés par la fiduciaire Decimus)
- Le rapport des contrôleurs de comptes
- Le budget 2020-2021
- Une présentation de M. Christian Zutter, nouveau membre du Comité, à élire
- Un bulletin de vote
- Une enveloppe-réponse

Au total, 17 bulletins de vote remplis ont été retournés. Les résultats des différents votes sont les suivants :

- 1) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 octobre 2019
Le PV est adopté par l'ensemble des votants (17 votes).
- 2) Adoption des comptes 2019-2020
Les comptes sont adoptés par l'ensemble des votants (17 votes).
- 3) Décharge au comité et à l'organe de contrôle
L'ensemble des votants (17 personnes) donne décharge au comité et à l'organe de contrôle.
- 4) Budget 2020-2021
L'ensemble des votants (17 personnes) accepte le budget 2020-2021.
- 5) Vérificateurs des comptes 2020-2021 - Election d'un suppléant selon proposition du Comité : M. Jean-François Cachin (2e mandat, selon statuts)
M. Jean-François Cachin est élu en tant que vérificateur - suppléant des comptes 2020-2021 (16 votes pour, 1 abstention).
- 6) Election d'un nouveau membre du Comité de direction, M. Christian Zutter
M. Christian Zutter est élu au Comité de direction (17 votes pour).

Présidente

Françoise Baudat